

ZIG

DES
AMBITIONS
EDUCATIVES



ZIGO Tours est un organisme de loisirs et de vacances, plus particulièrement spécialisé dans l'accueil de mineurs. Elle n'est rattachée à aucun parti politique ou mouvance religieuse.

Nous ne voulons pas être un organisme de plus, mais une agence nouvelle, capable d'intégrer les aspirations des jeunes.

A travers ce projet, nous ne prétendons pas prescrire un « mode d'emploi » mais apporter des éclairages sur certains points obscurs ou confus.

Agence de voyage ? Produit ou Service ?

Bien au delà de ces mots chargés de sens et des divergences avec des vendeurs d'illusion ou des « diseurs de bonne aventure », nous n'oublions pas notre rôle et notre volonté : intermédiaire nous sommes, intermédiaire nous restons. Des enfants et des adolescents peuvent très bien partir en vacances sans nous !

Si nous existons, c'est donc pour apporter un plus, jamais un moins.

Notre différence ne se réduit pas à une concurrence sur des prestations mais surtout sur des ambitions éducatives.

PROJET EDUCATIF

ZIGO se développe.

Le besoin de cohérence et de nous exprimer ne cesse donc de croître. Evidemment chaque équipe (et chaque membre qui la compose) pense bien faire son travail. Mais encore faut-il pour atteindre les objectifs propres à chaque séjour, respecter un certain nombre de règles communes, de savoirs faire et de pratiques.

Aussi ce projet s'adresse à tous ceux qui sont chargés de faire acte pédagogique avec ZIGO.

Ce projet doit notamment aider nos équipes à s'interroger sur ses objectifs (et les moyens qui en découlent), à structurer son discours. Il marque la particularité et la spécificité de ZIGO par rapport aux autres organismes. Il défend notre conception des camps de vacances. Ce projet se réfère aux principes, aux orientations et surtout aux valeurs éducatives que nous défendons.

Prendre le temps de réfléchir, sans excès théorique et sans crainte de perdre le sens de la spontanéité, permet de relier avec cohérence et justesse les objectifs communs à chaque séjour.

I - Notre cadre d'intervention.....	p.2
II - Le C.V.L : Une rupture dans la continuité.....	p.3
III - Les structures.....	p.3
IV - La notion d'activité.....	p.4
V - Relations pédagogiques.....	p.5
VI - Les camps itinérants à l'étranger.....	p.5
VII - De la théorie à la pratique.....	p.7

1- NOTRE CADRE D'INTERVENTION

Un projet éducatif est toujours inséré dans l'environnement dans lequel il va évoluer. Ouvert sur la société, ZIGO est un organisme qui s'intéresse à la jeunesse, la rencontre et le voyage, pas seulement dans le cadre des loisirs mais aussi dans tous les domaines qui touchent ce trinôme. Conscients des limites propres à notre cadre d'intervention, nous comptons contribuer aux côtés d'autres institutions (l'école, la famille, les comités, les collectivités...) à l'épanouissement des adultes de demain.

Nous entendons rester aux services de ceux que nous encadrons. De fait, nous n'avons ni la prétention ni l'envie de nous poser en modèle, mais de dégager des axes de progrès, d'ouverture et d'innovation.

a) Axes de réflexion :

Notre réflexion sur les camps de vacances est élaborée à partir de 4 axes fondamentaux :

- 1 : un espace privilégié
- 2 : une aspiration à la liberté
- 3 : une insertion sociale.
- 4 : les effets éducatifs.

1) Si le camp de vacances reste un lieu très attaché à la qualité de la vie quotidienne (bonne hygiène de vie...), il apparaît aujourd'hui comme un espace privilégié.

Non rattachées aux contraintes de l'institution scolaire (on ne redouble pas une colo !), les vacances offrent la possibilité de vivre différemment, de s'initier aux responsabilités et à l'autonomie, enfin de s'éveiller à d'autres activités.

2) Si la jeunesse ne forme pas un groupe social homogène où les comportements et les aspirations seraient tous identiques, il n'en reste pas moins qu'un désir converge vers la même valeur : la liberté

Cela ne se réduit pas à «on fait c'qu'on veut en vacances» mais au désir d'être reconnu comme une personne capable de penser, d'agir et de choisir.

Cette revendication fort honorable d'autonomie ne peut se penser de manière isolée mais au cours d'échanges et d'actes de coopération dans le cadre d'un groupe.

Notre volonté éducative suppose une pédagogie à la responsabilisation, au développement des capacités à s'organiser, à s'évaluer et à la réciprocité.

Il est important de donner les moyens aux jeunes de se prendre en charge selon leurs capacités.

3) Le centre de vacances n'est pas un lieu à part, même si on peut y vivre «autrement». L'exercice de cette vie différente trouve ses limites dans les lois civiles.

Nous devons favoriser l'épanouissement de la personnalité dans le processus de toute insertion sociale.

Le C.V.L se propose comme un cadre par excellence de l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le respect de l'autre et de la différence, la tolérance, la solidarité, la citoyenneté ... sont autant de valeurs qui nous animent et qui renforcent le plaisir d'être, de faire et de vivre ensemble.

4) Si nous ne prétendons pas refaire l'éducation d'un enfant en trois semaines, nous savons, en accord avec tous les neuro-psychologues, que les effets éducatifs ne se limitent pas à la durée du séjour ! En effet, une expérience agréablement vécue, une sensation forte, bref tous ces moments fortement investis par le jeune, loin de son environnement habituel, ont des incidences qui durent bien après la fin du séjour. Nombreux d'entre nous ont pu le vérifier à travers les contacts que nous gardons avec les participants.

Mais soyons vigilants, des situations insécurisantes peuvent de la même manière avoir des conséquences parfois dramatiques. On ne fait pas vivre n'importe quoi à un jeune sous prétexte qu'il est loin de chez lui.

II- LE C.V.L. : "UNE RUPTURE DANS LA CONTINUITÉ" !

Découvrir un autre mode de vie, s'initier à de nouvelles activités, est à la fois bien attrayant mais aussi insécurisant.

En effet, que l'on quitte à 6 ans pour la première fois sa famille ou que l'on se retrouve à 17 ans dans un pays étranger, il y a toujours état de rupture, voire de déstabilisation.

Bien entendu, chaque participant est plus particulièrement sensible à tel aspect d'une situation plutôt qu'à telle autre en fonction de ses préoccupations, de ses projets, de son système de valeurs, bref de son degré de maturité.

Tout notre intérêt éducatif se fonde justement autour de cette rupture.

Si celle-ci n'est pas vécue tout au long du séjour comme une agression, parce-qu'insécurisante, ou si l'équipe ne surprotège pas le participant en paralysant ainsi toute initiative, la rupture devient alors un élément moteur de nos ambitions éducatives.

Justement équilibrée, elle contribue à faire disparaître certains stéréotypes et préjugés pour laisser place à d'autres valeurs.

Exemple d'un séjour à l'étranger : Accepter d'aller au Hamam, au Maroc, c'est à la fois une rupture propre à chacun (hygiène corporelle bien différente surtout quand on connaît l'importance du corps à l'adolescence) et une approche beaucoup plus intimiste et de proximité avec l'Étranger.

Pour bien introduire cette notion dans le projet pédagogique, l'équipe dans sa préparation avec les participants, doit se questionner sur :

- > leur milieu socio économique
- > le développement psycho-affectif en fonction de leur âge
- > leur expérience en centre de vacances (ce à quoi ils ont été habitués)

Et à partir de là, réfléchir sur une pédagogie qui tienne compte du milieu d'origine des jeunes et du nouvel espace de leurs vacances.

Cette démarche ne peut réussir que s'il existe une bonne collaboration avec les différents partenaires (parents, comités, mairie ...)

III- LES STRUCTURES

a) Des implantations de qualité :

Nos implantations sont choisies en fonction de leurs possibilités d'activités, de découvertes et de contacts avec la population locale (que ce soit en France où à l'étranger !). Si les hébergements doivent répondre aux garanties de confort et de sécurité agréées par Jeunesse et Sport, nous visons des structures accueillantes que le groupe puisse s'approprier afin de «s'y sentir bien chez soi».

Quand nous proposons des hébergements en gestion directe, nous demandons au personnel de service d'être partie prenante du projet pédagogique et du bon déroulement du séjour.

Les conditions mêmes des structures doivent favoriser la cohésion du projet pédagogique.

b) Des groupes à petits effectifs :

Les enfants, et plus encore les adolescents, «revendiquent» le désir d'être avec des copains pour vivre ensemble les mêmes joies... et les mêmes difficultés. Cette volonté se confirme dans les camps de vacances : un jeune s'inscrit pour l'attrait d'une activité ou d'une destination mais sans délaisser la dimension humaine du séjour.

Aussi notre conception des vacances met en place un dispositif souple et modulable : des groupes à petit effectif (de 15 à 50 maximum pour les séjours enfants et de 12 à 24 pour les séjours adolescents).

Si nous admettons qu'un groupe ne se limite pas à l'addition de plusieurs personnalités mais possède bien un fonctionnement et une identité propres (voir pour cela les phénomènes de bande...), alors seul le petit effectif donne au groupe les moyens d'être opérationnel et d'assumer son entité.

Un petit groupe, ce n'est pas un grand groupe en miniature.

La vie en petit groupe agit en soi comme pouvoir régulateur, « exigeant » de chacun qu'il sorte de son comportement habituel, mais à travers des relations privilégiées qui respectent la personnalité de chaque membre. Le petit effectif facilite l'intégration du groupe dans son milieu d'accueil (contacts plus authentiques). Mais il produit aussi de l'illusion qui se traduit par cette volonté de vivre en état de singulier/pluriel. Si les encadrants ne doivent pas induire ce phénomène (exemple des « gentils organisateurs » dans les « clubs » comme simulacre d'une communication directe...), ils ne doivent pas non plus aller à son encontre.

Comme le petit enfant qui a besoin d'un mouchoir appartenant à sa maman pour l'aider à aller à l'école, le groupe a besoin d'une étape transitionnelle (se sécuriser et se dire que l'on appartient à un bon groupe) pour ensuite s'ouvrir sur les autres. Ce que communément, les jeunes traduisent par « c'était bien parce qu'il y avait une bonne ambiance ».

Autant le grand groupe a tendance à se suffire à lui-même, autant le petit groupe élargit plus facilement son espace relationnel avec « l'extérieur ».

IV- LA NOTION D'ACTIVITE :

« On se souvient d'autant mieux que l'on a agi. »

D'une manière générale, nous évitons dans nos centres d'habituer les enfants à une surdose d'activités qui au bout du compte ne feraient que masquer un véritable projet pédagogique.

Faute de pouvoir valoriser les relations entre les participants, le C.V.L se réduirait à un catalogue où se vendent des prestations. Ce n'est vraiment pas ce que nous défendons à ZIGO.

L'Activité reste pour nous un support de découverte et d'éveil qui évolue dans un environnement ludique et créatif où l'enfant est avant tout actif et acteur de ses propres vacances.

L'Activité doit permettre, dans un contexte nouveau, d'expérimenter, d'apprendre à se saisir de responsabilités ...

Dans le partage de sensations nouvelles, l'Activité reste enfin le support idéal pour tisser entre les participants de meilleures relations.

Dans la société actuelle, les enfants reçoivent une masse considérable d'informations et d'images par le canal des médias (que l'on pourrait qualifier « d'école parallèle »).

Dépasant les formulations unilatérales d'une influence des médias sur les enfants, il est vrai qu'il se produit plusieurs phénomènes :

- * une saturation d'informations qui peut engendrer une indifférence.

- * des personnages médiatiques choisis comme modèles idéaux...

Il ne faudrait pas attacher trop d'importance au fait que l'enfant soit attiré par tel ou tel héros et baigne dans un univers souvent déréalisé. Ce qui est plus important, c'est ce qu'il en dit, l'image qu'il en transmet.

Or, nous observons, surtout dans les camps à l'étranger, des jeunes (ils ne sont pas les seuls) qui transportent des stéréotypes, des cartes postales qui sont bien loin de la réalité du pays.

L'image qu'ils ont de l'aventure s'alimente d'exploits diffusés par des émissions télévisées ou sur INTERNET via des blogs

Entraînés à vivre par procuration des sensations et des émotions, les jeunes se retrouvent plus en état de réceptivité que d'activité, de témoin que d'acteur.

Le centre de vacances doit être justement cet espace privilégié qui permet d'être actif.

A ZIGO, nous pensons que les jeunes ont surtout besoin de contacts directs et immédiats (contrairement à média !).

Besoin d'agir, d'expérimenter, de voir et de sentir par soi-même.

Bref, un besoin de confrontation (au sens de comparer, examiner, éclaircir).

Quand on est actif, il y a nécessairement don de soi... et la porte ouverte à un changement.

Dans les activités que nous proposons, nous ne visons pas la performance.

L'activité développe l'esprit de solidarité... cela fait aussi partie de l'aventure !

V- RELATIONS PEDAGOGIQUES :

Prendre des responsabilités et devenir autonome ne s'acquiert pas spontanément.

Par une pédagogie active, l'équipe d'animation doit permettre à chaque jeune et au groupe de s'organiser.

Faire avant tout avec eux et non pour eux demande une plus grande maîtrise à la fois technique et relationnelle. Il est plus facile de faire que de faire faire !

Cette pédagogie implique pour l'animateur (en fonction de l'âge des participants) un rôle de :

> Médiateur :

- * au sein du groupe en tant que représentant du monde adulte.
- * par rapport au milieu environnant, en facilitant l'intégration.

> Régulateur :

- * en aidant chaque participant à exprimer ses désirs et surmonter ses difficultés.
- * en aidant le groupe à faire acte de ses choix et de ses motivations.

> Coordinateur :

- * en aidant le groupe (en tant que collectif) à s'organiser et prendre en charge à la fois ses loisirs et sa vie quotidienne.

Cette pédagogie de mise en situation n'est possible que si l'équipe obtient la reconnais-

sance des participants. La médiocrité n'est pas permise !

«Etre se construisant», le jeune attend de l'animateur qu'il se comporte en adulte et non en copain, par une relation remplie d'écoute, de dialogue et d'ouverture.

Enfin, s'il est important que l'animateur prenne plaisir (et le transmette aux participants) aux activités qu'il encadre, à aucun moment ses motivations ne doivent résulter que de ses propres désirs.

L'animateur travail en échange d'un salaire. A l'extrême, si ces motivations dépassaient le cadre du public pour lequel il est censé s'adresser, il vivrait sur le terrain les attentes des participants comme une menace à ses propres désirs. C'est un point sur lequel il convient de rester vigilant !

VI- LES CAMPS ITINERANTS A L'ETRANGER :

L'approche des camps à l'étranger repose à notre avis autour de deux axes antagonistes :

a) La valeur initiatique du voyage :

- * relation à l'Etranger (être différent) qui favorise la formation de la personnalité.
- * l'apprentissage de la réciprocité : valeur de fraternité.
- * vivre l'aventure par le dépaysement et la rencontre.
- * être en quête de «liberté».

b) Les limites d'un séjour court :

Une rencontre trop courte alimente l'illusion de l'authenticité alors que l'on s'est seulement côtoyé.

L'écart culturel et économique entre deux pays peut être source d'incompréhensions.

Le tourisme étant une source de revenus, le touriste (selon ses lieux de visite) n'est plus sujet mais objet rentable.

Les jeunes qui baignent dans un univers médiatique ont une image magique du voyage et de l'aventure.

L'aventure est-elle possible en camp à l'étranger ?

Oui, si l'aventure, désidéalisée, est prétexte à la rencontre pour poser un regard neuf sur d'autres paysages, d'autres modes de vie.

Oui, si l'aventure est avant tout humaine.

A ZIGO, nous visons un tourisme du coeur, pas un tourisme de l'argent.

L'aventure ne peut se concevoir que devant soi : nous voulons transmettre aux jeunes ce désir d'être globe-trotter, non un futur client des clubs où l'on ne vend que du soleil.

Le rôle de l'encadrement est primordial dans l'explication de l'approche d'une population et d'une autre culture. De fait, la préparation avec les jeunes est d'autant plus nécessaire pour leur faire appréhender les spécificités du pays d'accueil et les accompagner dans l'organisation du séjour (sans pour autant leur laisser supporter toute la complexité du voyage).

c) Une pédagogie de la rencontre :

La population : L'aventure est avant tout humaine. C'est par des contacts avec la population que l'on peut aborder l'authenticité d'un pays. Soit spontanément, soit par des contacts pré-établis lors de la préparation du séjour (par l'intermédiaire d'amicales, d'associations étrangères ou de familles d'accueil).

La culture : celle des traditions et celle d'aujourd'hui. Visite de sites chargés d'histoire mais aussi goûter à la nourriture locale, utiliser les transports locaux...

Les activités : elles sont prétextes à la fois à dynamiser le groupe (un groupe qui se sent bien s'intègre mieux) et à découvrir de manière ludique le pays.

Exemple : une rencontre de football avec de jeunes Sénégalais sur la plage est une bonne illustration à la fois d'activité (jouer au foot), de rencontre avec la population (après le match, tout le monde se retrouve autour d'un pot ce qui facilite les échanges et de futures correspondances) et la connaissance culturelle (l'importance du football dans un pays pauvre).

De la même manière, une rencontre organisée avec de jeunes Canadiens autour d'une activité rafting favorise la combinaison de ces valeurs.

Si L'AVENTURE, c'est vivre et partager des moments «extraordinaires», c'est aussi apprendre à aimer et vivre «l'ordinaire», aspect essentiel pour aborder l'authenticité d'un mode de vie local différent.

d) Sensibiliser les jeunes au tourisme responsable et équitable :

Zigo est membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable dont les membres s'engagent à :

- > minimiser les effets pervers du tourisme en évitant les pièges de l'industrie touristique.
- > promouvoir un tourisme plus responsable, c'est à dire soucieux de la préservation des patrimoines culturels des pays visités et soucieux de la préservation de leurs environnements.
- > sensibiliser les visiteurs (et donc les jeunes) à ces problématiques.

Dépasser l'aspect "carte postale" au profit d'une découverte plus authentique, plus humaniste, se "confronter" soi-même à la différence, telles sont nos ambitions.

Etre voyageur, c'est apprécier l'usage des transports locaux... bref tout ce qui peut favoriser le développement des économies locales pour un tourisme plus équitable.

Voyager, c'est développer l'éveil de nos sens, savoir porter un regard neuf. Enfin, voyager, cela s'apprend.

VII- DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Ce projet a été élaboré en vue d'établir une synthèse de nos orientations éducatives, se limitant à ce qui peut nous différencier des autres organisateurs de C.V.L.

Le projet éducatif est en soi anticipation. Il n'est sûrement pas un mode d'emploi. Nous savons tous trop bien que si l'animateur utilise des techniques, le premier outil, c'est lui-même.

Nous rencontrons à chaque séjour, des jeunes qui sont tous différents de par leur personnalité et leurs désirs. Nous ne pourrions adopter un comportement mécanisé et standardisé.

Pour ne pas rester au stade des intentions, il va falloir maintenant passer à l'action. A partir d'objectifs généraux, il va falloir déterminer les moyens, les méthodes et les outils utilisés. Passer de la théorie à la pratique, de manière beaucoup plus précise et mesurable.

...mais ceci, c'est un autre dossier !



CHARTRE PEDAGOGIQUE

I- ASPECTS DE COLLABORATION

1. Projet pédagogique	p. 9
2. Savoir être	p. 10
3. Etre Directeur	p. 10
4. Mode de coopération	p. 10
5. Bilans	p. 10
6. Laïcité	p. 11

II- ASPECTS PEDAGOGIQUES

1. Autogestion	p. 11
2. Evaluation avec les jeunes	p. 11
3. Les Horaires	p. 12
4. Hygiène	p. 12
5. Lavage du linge	p. 12
6. Temps sans adulte (« Temps libre »)	p. 12
7. Sexualité	p. 13
8. La Cigarette	p. 13
9. L'alcool	p. 13
10. le joint	p. 13
11. Le téléphone portable	p. 14
12. Les scooters	p. 14
13. Une transgression entraînant un renvoi	p. 14
14. Les boîtes de nuit	p. 15
15. L'argent de poche	p. 15
16. Le shopping	p. 15
17. Les jeunes « Consommateur »	p. 15
18. Tourisme équitable et responsable	p. 16
19. Garder les pièces d'identité ou pas ?	p. 16

POURQUOI UNE CHARTE ?

On ne travaille pas à Zigo par hasard. Notre projet éducatif fixe le préalable des 180 BAFD que nous employons chaque année. Mais ce n'est pas suffisant.

Il importe de répondre aux nombreux directeurs et aux collectivités qui nous demandent de leur donner des éléments leur permettant d'afficher des prises de positions claires et COMMUNES, notamment quand ils sont face à des situations dites problématiques.

Ex-propos de jeunes : « L'an passé avec tel directeur, on avait le droit de fumer. Avec toi, c'est interdit. »

Ceci peut être encore plus révélateur lorsqu'il y a, en même temps, sur la même destination, plusieurs groupes Zigo dirigés chacun par un directeur différent.

Cette charte permet donc :

- > on ne travaille pas à Zigo par hasard ! Cette charte fixe donc un cadre de collaboration qui n'a de valeur que si elle obtient l'adhésion de tous.
- > d'opter pour une position CONJOINTE et la plus claire possible, notamment pour ce qui n'est pas légiféré (ex : le téléphone portable ; les horaires) et donc négociable
- > de faire appliquer au mieux une loi (ex : les drogues...) dans un souci pédagogique,
- > d'être un document intermédiaire entre le P.E (Projet éducatif) de Zigo et le P.P (Projet pédagogique) de l'équipe
- > de redéfinir enfin la terminologie de certains parfois mots, trop lourds de sens (ex : autogestion, consommateur...)

Ancrée au cœur des faits de société et de la gestion de groupe, cette charte n'est pas figée.

Elle évoluera en fonction des mœurs, des lois et évidemment, des critiques de ceux qui devront l'appliquer.

Enfin, n'oublions pas que cette charte n'a pas pour objet de remplacer la loi qui devra être, dans tous les cas, pleinement respectée. De même, le Directeur reste l'interlocuteur privilégié pour évaluer sur place le bon déroulement du séjour.

I- ASPECTS DE COLLABORATION

Cette charte n'a d'intérêt que si elle est PLEINEMENT RESPECTEE par toute personne faisant acte pédagogique au sein de Zigo et en premier, le Directeur du séjour.

1/ Nous attendons de chaque directeur un **Projet pédagogique** qui prenne en compte les éléments suivants :

- > un projet conçu sur du réel et donc à partir de ces 3 éléments incontournables :
 1. le contexte (durée du séjour, type d'hébergement, de transport, de restauration...)
 2. le public (âge, mixité, effectif, origines sociales...)
 3. l'environnement (région ou pays, climat, coutumes locales...)
- > un projet qui pose les problématiques et les aléas du séjour afin d'anticiper au mieux

(ex : en Laponie, on sait qu'il peut pleuvoir. Il faudra donc dans la rédaction du projet aborder ce point sur les chapitres qui concernent vie quotidienne ou encore l'itinéraire)

- > un projet qui fixe les méthodes et moyens utilisés, qui aborde clairement un fonctionnement et non de seules intentions. (comme les jeunes devront se respecter...)
- > Un projet qui prend en compte les valeurs et les ambitions de Zigo (ex : Tourisme responsable)

Ce que l'on ne veut pas :

- > un projet standard (style « mode d'emploi ») qui s'appliquerait à n'importe quel séjour.
- > un projet qui ne tienne pas compte de l'expérience des séjours précédents.

2/ Savoir Etre

Au-delà de savoir-faire, le premier outil d'un pédagogue, c'est LUI-MEME (sa personnalité...).

S'adressant à des jeunes (en phase de développement et d'identification), les intervenants doivent :

- > être cohérent-règles de vie applicables pour tous (jeunes et adultes),
- > avoir des convictions pédagogiques, des valeurs et être suffisamment ambitieux pour les transmettre,
- > être (aussi) un exemple (faire attention à sa propre tenue, son hygiène, son langage...)
- > être exigeant (la médiocrité ne pardonne pas)
- > être proche des jeunes (enthousiasme...).

Ce que l'on ne veut pas :

- > fais ce que je dis et pas ce que je fais
- > appliquer des règles de vie sans leur donner du sens (ce qui ne veut pas dire : faire la morale)
- > établir une relation basée sur des rapports de séduction, de démagogie ou d'abus de pouvoir
- > faire passer son propre désir, avant celui des participants

3/ Diriger un séjour à Zigo

Au-delà des fonctions et au rôle propre du statut de BAFD, nous demandons au directeur :

- > d'assumer pleinement toutes les fonctions de direction (gestionnaire, formateur... sans oublier d'être un vrai animateur, indispensable en équipe réduite.
- > de respecter les échéances (notamment le rendu du P.P, du cahier de compta, des contrats de travail...),
- > d'adhérer pleinement au projet du séjour (thème, activité, état d'esprit requis...).
- > de respecter les exigences de nos Ministères de tutelle (JS...), notamment en cas de contrôle.

4/ Un mode de coopération

Cette coopération est basée à la fois sur une vraie prise en compte par le directeur du projet initial (voir la fiche technique issue de notre brochure) et une marge de souplesse et de liberté permettant à l'équipe de proposer un séjour « unique ».

Bref, cette marge que nous laissons n'est en aucun un « chèque en blanc ».

D'autre part, nous demandons au directeur, en cours de séjour, de ne pas proposer aux participants des activités non prévues initialement et qui nécessiteraient l'aval des parents (voir législation JS) comme :

- > les activités dites à risque (ex : canyoning, plongée, parapente...);
- > les temps libres sans adultes sur plus d'un jour;
- > l'usage de véhicules à moteur comme le scooter...

Notre coopération est donc basée sur :

- > une communication franche et transparente. Ne pas attendre pour signaler un problème ou une difficulté,
- > travailler en toute confiance (Zigo doit pouvoir compter sur ses directeurs comme eux-mêmes peuvent être assurés de notre soutien)
- > adhérer pleinement au projet du séjour tout en y apportant des améliorations
- > ne jamais oublier notre intérêt commun : les participants !
- > respecter nos consignes et procédures : on ne peut avoir un mode de fonctionnement différent selon chaque Directeur
- > conjuguer au mieux l'intérêt de son séjour avec un esprit de solidarité, voire de dépannage

5/ Faire des Bilans

Nous demandons aux équipes de faire un (vrai) bilan qui ne se limite pas à un simple constat logistique mais qui aborde aussi des éléments pédagogiques qui nous permettront de faire évoluer notre projet éducatif et cette charte.

6/ Laïcité

Nous rappelons que Zigo s'inscrit au cœur même de la laïcité. La religion doit rester dans la sphère privée de chacun. Par la même, chacun devra manger à tous les repas et plus globalement participer activement à l'ensemble du séjour. A chaque fois que cela sera possible, nous proposerons une alternative alimentaire au porc. En revanche, nous ne pouvons assurer la viande halal ou cascher. Ceci doit être très clair avant de s'engager sur un séjour avec Zigo.

II- ASPECTS PÉDAGOGIQUES

1/ Autogestion

Nous considérons à Zigo l'autogestion non pas comme une seule participation des jeunes aux tâches collectives (repas, vaisselle...) qui se réduirait à un simple mode de fonctionnement mais avant tout comme une démarche responsabilisante raccordée à notre pédagogie active: le jeune, ACTEUR de ses vacances.

Cela se traduit en séjour par :

- prendre en compte les capacités réelles des jeunes (âge, maturité, degré d'autonomie...) sans les exagérer ni les réduire (infantiliser). Cela démontre qu'il est toujours bon en préparation de séjour de se remémorer la connaissance de l'enfant ado ! Ex : on n'a pas les mêmes exigences avec des 12-14 ans et des 15-17 ans... mais également on ne peut avoir les mêmes ambitions avec des jeunes jamais partis en CVL et des jeunes déjà bien rodés.

- une obligation de résultat / tâches collectives : quelque soit la méthode employée (planning, spontanéité...), on se doit de BIEN manger, de rendre du matériel PROPRE... Si le groupe n'est pas en capacité d'assumer ces tâches, les adultes devront assurer encore plus de présence en participant eux-mêmes à ces tâches.

- à Zigo, on ne veut pas appliquer une pédagogie constante de l'échec comme :

«c'était pas bon, mais comme c'est les jeunes qui l'ont fait, ce n'est pas grave car c'est éducatif !»

- donner vraiment la parole aux participants en appliquant la méthode la plus adéquate (ex: réunions, délégation, mur blanc...)

- leur transmettre des informations essentielles (le budget, la législation...) qui favorisent des échanges productifs. Ainsi, on verra des jeunes revendicatifs aux principes de réalité (voici ce que la caisse est en mesure de prendre en charge...)

- leur demander d'assumer les choix collectifs (pas sous la menace, mais par une relation qui favorise la prise de responsabilité, qui apporte du sens en présentant objectivement le pour et le contre...), quitte à mettre les jeunes face à leurs contradictions

Attention : Il importe donc d'ajuster nos ambitions à la durée du séjour.

À l'équipe de trouver le bon équilibre sans les opposer entre le **faire faire** (les responsabiliser), le **faire avec** (leur apprendre) et le **faire sans** les jeunes (pour être plus efficace, ou tout simplement pour faire plaisir, pour créer la surprise...). Cette démarche peut être rectifiée et donc évoluer en cours de séjour.

2/ Évaluation avec les jeunes

Ce n'est pas à la fin d'un séjour que l'on doit se rendre compte du taux de satisfaction des participants ainsi que du mode de fonctionnement par rapport aux objectifs du projet initial.

Nous demandons à chaque équipe de faire au moins, une fois par semaine, un point d'évaluation sur la qualité de :

- l'hébergement
- la nourriture
- les activités
- l'ambiance- implication des jeunes dans le projet du séjour

De façon décontractée, chaque Directeur trouvera la meilleure méthode comme :

- une réunion standard
- le mur blanc (les jeunes écrivent en l'absence des adultes leurs « doléances » qui sont ensuite traitées tous ensemble)
- sous forme de questionnaire individuel (qui garantit l'anonymat) avec une synthèse collective.

L'objectif est bien de :

- permettre à chaque participant d'exprimer son avis
- prendre de nouvelles décisions collectives.
- ramener les jeunes au projet initial du séjour en se référant entre autres, aux temps de préparation (rencontre avant le séjour...).

3/ Les Horaires

Dans la mesure du possible, le rythme de vie d'un séjour doit pouvoir conjuguer au mieux les impératifs de la vie collective, le projet du séjour et l'individualité (on n'a pas tous les mêmes besoins).

> lever / coucher :

- prévoir toujours un réveil et petit dej' échelonné... en fonction de l'activité dominante de la journée.
- on peut aussi envisager un coucher échelonné à condition que les jeunes respectent le silence et n'en abusent pas. Cela peut être l'occasion de relations privilégiées (Ex : dialoguer autour d'un thé chaud, autour d'un feu de camp...).

> horaires des repas :

ils doivent être STABLES même en séjour itinérant. Tout est question d'organisation et d'anticipation. Ne pas manger à des heures tardives (ex : 21h30). Difficile ensuite de ranger convenablement, d'envisager une veillée !

4/ Hygiène

- se laver quotidiennement doit être assuré. Si la douche est exceptionnellement impossible, on devra prévoir un point d'eau (robinet, rivière...).

- pour cette raison, il ne peut y avoir 2 bivouacs (camping sauvage) de suite sauf adhésion unanime de tous les jeunes.

5/ Lavage du linge

- à partir de 7 jours, prévoir une lessive par semaine en machine sur les séjours en camping
- les jeunes laveront eux-mêmes leurs petits effets.
- d'une manière générale, même avec les ados, on garde un œil vigilant sur le rangement de leurs affaires sans oublier l'état de la valise au retour.

6/ Temps sans adulte sur une durée limitée *(communément nommée « temps libre »)*

Cela n'est envisageable que pour les jeunes de plus de 12 ans. Un temps sans adulte ne doit pas être présenté comme un acquis mais bien comme une possibilité sous condition (être responsable, être digne de la confiance des adultes, respecter les procédures...).

Voir législation JS si on envisage ce temps sur une durée longue (plus d'une nuit...) et qui exige notamment l'autorisation des parents.

Procédures :

- > l'équipe ne doit jamais être en défaut de surveillance. Un membre doit rester à un endroit facilement repérable par les jeunes
- > l'environnement (humain, géographique) aura été préalablement repéré par les jeunes et jugé par l'équipe comme non dangereux
- > déterminer un espace, un temps donné
- > pas de temps libre la nuit (même le soir)
- > être toujours par 3 (en cas d'accident, un jeune peut rester et l'autre prévenir l'adulte)

- > donner aux jeunes l'adresse précise du lieu d'hébergement (distribuer des cartes de visite...)
- > chaque jeune aura sur lui une fiche (si possible traduite dans la langue du pays) avec le n° de tel de Zigo, de l'équipe...

7/ Sexualité

Qu'on le veuille ou non, nous savons tous que le CVL, comme lieu de vacances collectives, peut être un lieu qui incite au passage à l'acte. Le dialogue sain, préventif et responsable est la base même de notre pédagogie car la sexualité ne peut être abordée comme un interdit au même titre que la drogue... La sexualité est facteur d'épanouissement et surtout du développement de la personne.

> La réglementation J-S ne nous aide pas beaucoup pour prendre en compte la sexualité des jeunes (notamment de plus de 15 ans, âge de la majorité sexuelle). Tant que cela se limite au flirt, pas de problème. Mais cela devient plus délicat s'il y a passage à l'acte car comment concilier la non-mixité dans les chambres (ou les tentes...) et permettre à 2 jeunes âgés au moins de 15 ans de coucher ensemble ?! Ce point doit être abordé tranquillement avec les parents et les jeunes en préparation de séjour.

> Adulte / jeune : elle est strictement interdite et vivement déconseillée dans le cadre de séjours avec des jeunes adultes. Chaque membre de l'équipe gardera un œil averti sur ses collègues quant à d'éventuels comportements pédophiles (ne pas hésiter à consulter les listes J.S).

> La place du préservatif : il vaut mieux vérifier auprès d'un couple que le garçon prend des préservatifs plutôt que de ne pas vouloir gérer cette situation. Un dialogue discret est indispensable (d'où l'intérêt d'une équipe mixte). En revanche, on ne doit pas encourager ou favoriser le passage à l'acte.

8/ La cigarette

- > indirectement, la loi interdit la cigarette aux moins de 16 ans avec une nouvelle disposition / loi Bachelot 2009 qui interdit de leur en fournir. Il conviendra d'établir une charte de vie avec les participants pour une application réaliste (prévoir au moins des temps et des espaces) :
- > nous considérons comme un échec un jeune qui a commencé à fumer en séjour ;
- > il est interdit de fumer en présence de non-fumeurs ;
- > les adultes doivent s'appliquer les mêmes règles.

9/ L'alcool

- En dessous de 16 ans : strictement interdit
 - Avant mars 2009, entre 16 et 18 ans : la bière était tolérée à usage modéré (pas d'état éthylique) mais attention depuis la loi Bachelot 2009, il est à noter que le texte interdit la vente et non la consommation d'alcool
 - On peut, dans certains pays, être invité à goûter à un alcool fort. Goûter, c'est ne pas boire plus de 2 à 3 cl (selon le degré)
- Dans tous les cas, comme l'alcool est devenu auprès de la jeunesse un facteur de conduite à risques, il serait anti éducatif de les encourager !!!!

10/ Le joint

Même si la loi l'interdit, la consommation est de plus en plus courante et tend à se banaliser parmi les lycéens, voire les collégiens. On dit qu'1 ado sur 2 a déjà fumé un joint !

Il importe de rappeler aux jeunes les risques qu'ils pourraient prendre lors du séjour (législation française mais aussi du pays d'accueil).

Dans tous les cas, la loi sera appliquée (on ne négocie pas sous prétexte que ce serait une drogue douce, moins dangereuse que l'alcool...).

Et surtout, la tolérance et la compréhension ne doivent pas être perçues comme une permissivité.

Quant à un renvoi du jeune, notre jugement pourra être différent selon que la consommation du jeune est une pratique régulière ou accidentelle. Cela dépendra aussi du comportement du jeune : s'il se marginalise (traduisant un mal être) ou participe avec enthousiasme à la vie du séjour. Soyons clairs, nous ne disons pas là que nous allons l'excuser. Nous disons que la « punition » sera adaptée à son comportement général.

a) Application de la règle :

- alerter immédiatement Zigo
- donner un avertissement ferme associé à une démarche explicative. En cas de récidive, renvoi du jeune.
- détruire immédiatement la drogue (et non la rendre à la fin), en présence du délinquant pour éviter tout malentendu.
- Le Directeur, comme garant de l'autorité, évaluera s'il est nécessaire d'informer l'ensemble des jeunes qui seront sensibles à la décision de l'équipe.
- Évitez toute forme de dramatisation qui pourrait ensuite créer des tensions difficilement maîtrisables.

Nous renvoyons les adultes qui pourraient consommer eux-mêmes des joints au chapitre ci-dessus « Savoir Etre » !

b) Faut-il prévenir les parents ?

OUI, car la loi nous oblige à un devoir d'information aux parents (dont se charge en général Zigo et le partenaire). Et plus globalement, les parents sont les premiers acteurs éducatif. Ils ont donc besoin de savoir !

Zigo cherchera toujours à trouver une réponse éducative auprès d'autres relais (assistance sociale, éducateur...).

11/ Le téléphone portable

Il faut toujours inciter les jeunes à ne pas les apporter en séjour. Dans le cas contraire, il sera toléré uniquement à certains moments « libres » de la journée (ex : avant les repas...) ce qui veut dire clairement interdit à d'autres moments !

L'utilisation du portable d'un jeune par un animateur au profit de Zigo (ex : pour nous prévenir en urgence) devra être considéré en dernier recours. Le temps sera purement comptabilisé pour rembourser le propriétaire.

12/ Le scooter

Il est tout simplement interdit avec ZIGO de louer des scooters (ou autres engins motorisés à 2 roues) sur des séjours en France et surtout à l'étranger (ex Thaïlande) sauf si c'est une activité prévue initialement par Zigo.

Ceci en raison des mauvaises conditions de sécurité et de très mauvaises garanties de l'assurance sur place.

Quant aux adultes (encadrants ou majeurs), c'est à leur risque et périls !!!!

13/ Une transgression entraînant un renvoi

Il y a renvoi quand il y a :

- violence (sous toutes ces formes)
- automutilation importante (état suicidaire, anorexie...)
- expression et comportement raciste
- vol
- ... toute transgression de la loi française et/ou du pays d'accueil

Rappel : les règles de vie (ne pas confondre avec les lois) devront être clairement présentées aux jeunes au plus tard en début de séjour.

Un renvoi est une décision collégiale prise entre le BAFD, Zigo, le Partenaire (Comité ...) et la famille.

14/ Les boîtes de nuit

- avant 13-14 ans, on se limitera à la boum à l'intérieur du camp.
- au-delà, on choisira une boîte « clean »
- la sortie en boîte doit rester exceptionnelle (1 fois par semaine)

15/ L'argent de poche

- en dessous de 12 ans, les parents remettent cet argent au directeur à condition que le montant ne dépasse celui conseillé par Zigo
- entre 12 et 14 ans : le jeune peut en confier une partie (pas plus de 20 €) aux adultes afin de l'aider à le gérer
- au-delà de 14 ans, le jeune est entièrement responsable de son argent.
- montant : selon le pays, à valeur française, nous conseillons 15 €/semaine (plus si on veut acheter des souvenirs, de l'artisanat)
- la discothèque est payée par les participants.

16 / Le shopping

En préparation ou en début de séjour, il doit être clairement établi avec les jeunes « consomm'acteurs », les lieux, durées et jours de shopping.

Deux ou trois après midi dans un séjour de 3 semaines semblent être la bonne mesure. Ceci fixé, rien ne nous empêche de conduire le groupe dans des endroits intéressants tant pour les prix que pour la qualité des achats, voire comme une approche de la culture du pays (ex : grands magasins aux USA, marchés indiens au Mexique...).

17/ Les jeunes « Consommateurs »

Contexte : nous vivons dans une société de consommation à laquelle les jeunes, n'échappent pas (et les adultes non plus ! ! !). Les parents répondent souvent positivement aux demandes de consommation des jeunes plus soucieux de pacifier leurs relations familiales que de gérer un conflit qui aurait pourtant valeur éducative.

Cela entraîne un certain type de comportement souvent en contradiction avec l'esprit des CVL.

Suffit-il pour autant fustiger les jeunes par cette phrase si courante « Ici, on n'est pas au Club Med » pour résoudre le problème ? Non, en tant que pédagogue, nous devons dépasser le simple constat et AGIR.

D'abord, en quoi y-a-t'il problème et c'est quoi un consommateur en CVL ?

A notre avis, avoir un comportement « consommateur », c'est :

- traduire la valeur ou la qualité d'une activité ou d'une relation uniquement par rapport à l'argent ;
- rechercher constamment le plaisir immédiat ;
- assumer difficilement la frustration ;
- ne pas vouloir s'impliquer ;
- être soucieux de confort au détriment d'un vrai dépassement

Ce n'est donc pas la pratique de telle ou telle activité qui fait que l'on est consommateur mais bien la façon de la faire.

Nous constatons que :

- la qualité d'un séjour ne repose pas sur la multiplicité d'activités qui relèvent d'un seul souci occupationnel.
- moins les jeunes s'approprient le projet du séjour, moins il y a d'ambiance et plus ils sont demandeurs d'activités « consommatrices » censées finalement les rassurer.

Par contre :

- On a vu des ados faire de la rando, du vélo ou des activités toutes « simples »... parce que l'équipe avait suffisamment tissé de liens, soucieuse avant tout de faire adhérer les jeunes au projet collectif.

- Les jeunes (et surtout les ados) se dépassent, oublient le confort quand ils croient aux adultes qui les encadrent (eux-mêmes porteurs de valeurs fortes, dégageant un côté « routard »...).

Bref, évitons de prendre les jeunes de face. Utilisons plutôt au maximum les points forts de l'animation (tisser du lien, construire un projet de séjour, donner une âme et un sens collectif à des valeurs : goût de l'effort et de l'aventure, participation active...).

Il convient donc avant de partir de bien clarifier avec les jeunes l'état d'esprit requis pour :

- la notion d'activité
- les temps de shopping
- l'obligation d'une participation active à un séjour autogéré.

Le séjour sera alors unique, traduisant l'investissement et l'implication de chaque jeune. Il suffit pour s'en assurer, d'interroger les participants au retour d'un séjour !

Ce qui les a fait vibrer, c'est avant tout le vécu (vivre des moments insolites, surprenants, basés sur la rencontre, l'émotion...).

Cela confirme que, si l'activité attire, la relation prime

18/ Sensibiliser les jeunes au tourisme responsable et équitable

Un tourisme plus responsable, est un tourisme soucieux de la préservation des patrimoines culturels des pays visités et soucieux de la préservation de leurs environnements.

Chaque équipe se doit donc de sensibiliser les visiteurs (et donc les jeunes) à ces problématiques.

Dépasser l'aspect "carte postale" au profit d'une découverte plus authentique, plus humaniste, se "confronter" soi-même à la différence, telles sont nos ambitions.

Etre touriste responsable, c'est apprécier tout ce qui peut favoriser le développement des économies locales pour un tourisme plus équitable.

Voyager, c'est développer l'éveil de nos sens, savoir porter un regard neuf. Enfin, voyager, cela s'apprend.

Il ne suffit donc pas de se limiter à de bonnes intentions mais là encore, d'utiliser les techniques de l'animation pour, concrètement, donner envie aux jeunes de se comporter comme un visiteur responsable !

19/ Garder les pièces d'identité ou pas ?

En accord avec nos ambitions éducatives, chaque participant est responsable de ses papiers. Il les garde donc soigneusement. En revanche, l'équipe récupèrera une photocopie. On veillera également à ce que ces papiers soient scannés par la famille et ainsi sauvegardés sur Internet.

En cas de perte (ou vol), l'ambassade de France délivrera, aux frais des parents, un laissez passer.

Le problème est plus délicat pour les séjours multidestinations (ex : Thaïlande-Cambodge) où il est parfois nécessaire de refaire carrément le passeport pour rentrer dans le pays d'où repart l'avion.

A condition que le responsable du séjour soit d'accord, on proposera éventuellement aux parents de confier le passeport du participant à un encadrant mais à condition que ce même encadrant (ou Zigo) n'assume aucun frais dû à la perte ou vol.

On entend par frais le coût du nouveau passeport + éventuellement des frais d'annulation d'un séjour autre qui pourrait suivre.

Cette attestation écrite des parents doit être validé par Zigo .



PARAVION
AIR MAIL

they love;



ZIGOTOURS

50 RUE ABBE GREGOIRE
38 000 GRENOBLE
TEL : 04 76 87 58 53
INFO@ZIGOTOURS.COM